

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU 23 JUIN 2020

L'an deux mil dix-vingt, le 23 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Jacqueline LAUSTRIAT, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes Jacqueline LAUSTRIAT, Hervé LASSOT, Thierry DUPONT, Daniel MATRAT, Flore HERVÉ, Mathilde FOURNIER, Isabelle TAIN, David SOUFFERANT, Alain GUILLON, Hervé COZENOT et Franck TAIN.

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Alain GUILLON a été nommé(e) secrétaire de séance.

Convocation du 16/06/2020.

ORDRE DU JOUR

VOTE DES SUBVENTIONS A OCTROYER A DIVERS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

EXERCICE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE d'attribuer les subventions suivantes :

	EXERCICE 2020 En €	Articles de fonctionnement
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE		
ASCL foot	200.00	6574
Cantine scolaire	4000.0	6574
Coopérative scolaire	400.00	6574
« Indépendante Loisir Détente »	150.00	6574
AUTRES ASSOCIATIONS		
« Ensemble avec Vincent » (Le Bouchaud)	50.00	6574
« Beau regard » (Le Donjon)	80.00	6574
« L'allier à livre ouvert » bibliothèque départ.	40.74	6574
« Centre Social Rural » Le donjon	293.00	6574
Journées d'accueil de loisirs	500.00	62878
« Le Canal de Roanne à Digoin »	15.00	6574
« Ecole de jeunes sapeurs-pompiers - Le Donjon »	50.00	6574
« Val Libre Culture & Patrimoine - Le Donjon »	250.00	6574
« Refuge Gueugnon »	30.00	6574

- PRECISE qu'il sera versé à l'association 'cantine scolaire' un montant de 1400€ et le reste leur sera donner seulement en cas de besoin en cours d'année.

VOTE DU TAUX DES TAXES 2020

Taxe Foncière Bâtie	base révisée 198 400	x	taux 2019 et donc 2020⇒11.97 %	=	23 748
Taxe Foncière Non Bâtie	base révisée 110 400	x	taux 2019 et donc 2020⇒27.67%	=	30 548
Produit fiscal attendu pour l'année 2020					54 296

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DÉCIDE de ne pas augmenter les taux des taxes et vote la recette globale 54 296€.

AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2019 :

Suite à cela l'assemblée décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

○ Résultat d'exploitation au 31/12/2019 :	+180 953.88 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	- 70 795.23€
Résultat reporté en fonctionnement (002) : excédent	110 158.65€

Résultat d'investissement reporté (001) : **déficit**

5 215.23 €

APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Budget Primitif :

- ☞ - Section de fonctionnement 296 221.00€
- Section d'investissement 163 243.00€
- ☞ Programmes d'investissements inscrits :
 - Extincteurs
 - Accessibilités des lieux publics (suite années précédentes) reste à percevoir les subventions
 - Divers travaux bâtiments communaux reste à percevoir les subventions
 - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et fonds de concours communautaire
 - Aménagement parking cimetière et local technique
 - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et Régional ainsi que la DETR
 - Travaux de voirie 2020
 - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et fonds de concours communautaire
 - Réfection salle de classe école
 - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental et DETR
 - Achat d'un lave-vaisselle pour la salle polyvalente
 - ☞ Subventions attendues Conseil Départemental
 - Achat d'un nettoyeur haute pression

NOMINATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions précisées à l'article 1650 du code général des impôts :

TITULAIRES

BADON Jean Emmanuel
CHAPPUIS Jean-Yves
DUPONT Guy
DUPONT Thierry
FOURNIER Bertrand
GUILLON Alain
HINOT Yoann
JAY Franck
LASSOT Hervé
MATRAT Daniel
SOUFFERANT David
TAIN Jean-Luc

SUPPLEANTS

BORDAT Michel
CHARRONDIERE Albert
COZENOT Hervé
COZENOT Isaure
FOURNIER Mathilde
GENDRE Isabelle
HERVÉ Flore
MATRAT Odile
PLANCHE Michel
SOUFFERANT Guy
TAIN Franck
TAIN Isabelle

La désignation des six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants est effectuée par le directeur départemental/régional des finances publiques.

Question(s) diverse(s)

➤ Eude de divers devis, les membres de Conseil Municipal autorise madame le Maire à signer les devis suivants et à passer commande :

- Achat d'un nettoyeur haute pression
- école : travaux de réfection intérieure salle de classe et hall (sol, murs, plafonds) et changement des radiateurs
- local technique : une porte supplémentaire au bâtiment, création d'un plancher à l'intérieur sur une partie du bâtiment 12M² et aménagement d'un poste lavage des mains ;
- Copieur mairie : la location est arrivée à son terme, madame le Maire présente la nouvelle proposition du commercial qu'elle a reçu dernièrement en mairie, comprenant location et installation d'un nouvel appareil, maintenance copies, acceptée par le CM.

⇒ Madame le Maire présente et/ou informe et/ou rend compte à l'assemblée :

- Passage d'individus très entreprenants/insistants, sur la commune aux domiciles de certains administrés, se faisant passer pour des élagueurs, la gendarmerie a été prévenue ;
- Ancien stade : le foin sera récolté par Franck Tain ;
- Invitation des pompiers de la caserne de Le Donjon, des maires nouvellement élus pour être photographiés et figurer sur le calendrier 2021 ;
- Lecture du message/mail de l'association 'Le Bouchaud environnement' ;
- Présentation d'un projet de centrale panneaux photovoltaïques chez un administré ;
- Congés de l'employé communal : l'arrosage des fleurs sera effectué par les adjoints ;
- COVID-19 : le concours des maisons fleuries ne se fera pas exceptionnellement cette année ; le repas offert aux personnes âgées de plus 70 ans de la commune, prévu en septembre 2020 est en suspend également voir l'évolution de la situation ; le bibliobus n'effectuera pas de nouveau passage dans les communes en 2020 ;
- Cimetière : prévoir d'acheter de petites affichettes pour les concessions vendues ;
☞ Thierry DUPONT demande si l'employé communal peut effectuer le nettoyage de l'allée, suite à l'invasion d'une plante située sur une concession en entrant au cimetière côté droit.

Madame le Maire lève la séance à 0H15.

